

## L'avortement sous Bourassa

Sainte-Thérèse,  
priez pour nous!

Mai 1985: quatre partisans Pro-Vie se font élire au conseil d'administration du CLSC Sainte-Thérèse, au nord de Montréal. Cinq mois plus tard, le 22 octobre, le service d'avortement de Sainte-Thérèse ferme ses portes. Geste isolé ou début d'un temps nouveau?

par Lynda Baril

**G**illes Charron est l'un des nouveaux élus du CA. Début novembre, devant micros et caméras, il clame à qui veut bien l'entendre que les dix autres CLSC de la province qui pratiquent «illégalement» des interruptions de grossesses n'ont qu'à bien se tenir. Les défenseurs du «respect de la vie» sont décidés à mâter et même à poursuivre en justice tous les petits malins et les effrontés qui ne respectent pas la loi.

Beaucoup d'éclat. Du jour au lendemain, l'avortement revient sous les feux de l'actualité. Et en pleine campagne électorale. Forcé-e-s de prendre position, les politicien-ne-s patinent, tournoient, hésitent et manient avec brio l'art de ne rien dire. Rien de précis, en tout cas. Les Chevette, Denis et Johnson n'ont rien à offrir qu'une série de réponses ambiguës et de déclarations éthérées.

En face, Louise Robic, ex-présidente du Parti libéral et candidate, affirme publiquement que «l'avortement n'est pas un moyen de contraception mais un recours ultime.» (Comme si nous ne le savions pas!) Pourtant bien intentionnée, elle poursuit: «Le gouvernement libéral ne viendra pas en arrière. Le Dr Morgentaler peut dormir en paix. Nous ne le poursuivrons pas, ni lui, ni les autres médecins qui pratiquent des avortements dans les CLSC et les cliniques privées.» Position officielle du parti? «Absolument», répond l'ex-pré-

sidente. Pas plus tard que le lendemain, son chef Robert Bourassa la remet à sa place: «Mme Robic exprimait son opinion comme candidate libérale.» Et vlan! Du même souffle, M. Bourassa, aussi bon sinon meilleur patineur que tous les autres, réitère qu'il ne peut se substituer au Procureur général responsable de l'application de la loi (Comme si ce n'était pas d'abord une question politique!), qu'il est trop tôt pour se prononcer et qu'il verra en temps et lieu à «appliquer la loi de la façon la plus humaine possible».

Six mois plus tôt, le même Bourassa, dans une entrevue à la Presse canadienne, a pourtant déclaré que, s'il est élu, la politique de son parti sera conforme à celle des années 70.

Ces années-là, sous le régime libéral, le Dr Henry Morgentaler a été poursuivi à trois reprises. Et acquitté à trois reprises, même s'il contrevenait ouvertement à la loi fédérale de 1969, plus précisément à l'article 251 du Code criminel canadien. Cet article, rappelons-le, veut toujours qu'un avortement soit légal à la seule condition qu'il soit effectué dans un centre hospitalier accrédité, avec l'assentiment d'un comité thérapeutique. Or, ces comités ne peuvent légalement acquiescer à une demande que si la grossesse met en danger la santé ou la vie de la femme enceinte.

Maintenant que M. Bourassa est de retour au pouvoir, que doit-on penser? Doit-on se contenter de ses évasives déclarations électorales? Ou peut-on croire qu'il résiste-

ra aux pressions d'un mouvement Pro-Vie de plus en plus présent et de mieux en mieux organisé? Un mouvement qui, sans l'ombre d'un doute, n'est pas près d'avorter.

## Muscles pour un Québec fort

Il y a un an et demi, la *Coalition pour la vie/Québec* n'existait pas. Elle a maintenant des représentant-e-s dans toutes les régions de la province, de Hull à Chicoutimi, de Saint-Georges de Beauce à Shawinigan, en passant par Rouyn-Noranda, Valleyfield et Québec. Appuyée moralement, si ce n'est financièrement, par les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, le Cercle des fermières, les organismes diocésains et les communautés religieuses, la Coalition vise comme principal objectif le respect de la loi fédérale sur l'avortement.

Tandis que la *Coalition nationale pour le respect de la vie humaine* fait du lobbying au parlement d'Ottawa, sa branche provinciale, elle, fait des pressions auprès des politicien-ne-s québécois-es. Lors de la campagne électorale de novembre, elle a manoeuvré dans tous les comités pour déterminer lequel-le-s des candidats et candidates étaient pour ou contre le respect de l'article 251. Bref, pour ou contre l'avortement. Le groupe présentera sous peu au gouvernement, si ce n'est déjà fait, une pétition le sommant «d'exiger la fermeture des cliniques illégales».

Combien de Québécois-es la Coalition rassemble-t-elle? La présidente du mouve-

ment, Lucille Lavoie-Gordon, une infirmière de profession, ignore le nombre exact des membres. Mais elle affirme avoir rencontré plus de 6 000 personnes depuis le début d'une tournée, au mois de mai, qui l'a menée aux quatre coins de la province. «Un Québec français fort, dit-elle, ne se bâtit pas à coup de 20 000 avortements par année. Nous avons le droit de vivre dans la légalité et pour cela nous sommes prêt-e-s à prendre les grands moyens.»

*Respect de la vie/Mouvement d'éducation et Montreal Pro-Life* sont tous deux, l'un pour les francophones et l'autre pour les anglophones, des groupes «éducatifs». Bardés de documentation (souvent sanguinolente) et de matériel audiovisuel, ils se promènent par les collèges, les universités et les associations en tous genres, pour dénoncer l'avortement.

Una Hopkins, présidente de *Montreal Pro-Life*, n'hésite pas à dire que le mouvement Pro-Vie est en train de se faire les muscles. «Il est mieux organisé, affirme-t-elle, et de plus en plus actif. Beaucoup plus qu'il y a un an ou deux et presque autant qu'au Canada anglais.» Exagère-t-elle, Mme Hopkins? Peut-être mais ce n'est pas une comparaison réjouissante.

On estime à 280 le nombre de groupes et de sous-groupes Pro-Vie au Canada. En 1982, l'un des regroupements nationaux, *Campaign Life*, rejoignait par lettres, chaque trimestre, 1 350 supporters. Quatre ans plus tard, la *Campagne pour la vie* correspond maintenant, mensuellement, avec plus de 30 000 sympathisant-e-s! En août dernier, dans un communiqué adressé à ses membres, elle les invitait à écrire à Brian Mulroney pour que le Secrétariat d'État cesse de financer les groupes de femmes comme il le fait, par le biais du programme Promotion de la femme: «Tous ces groupes pro-avortement et anti-famille (...) utilisent l'argent des contribuables pour changer nos institutions sociales (...) et ce, au détriment des *Real Women*, qui ne reçoivent rien.<sup>1</sup>»

Le mouvement Pro-Vie est donc loin d'être faible. Il parle, il marche, il agit, il pousse. Et aux bons endroits. Cela faisait dire à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Flora McDonald, le 14 novembre, devant l'America's Society de New York: «De sérieuses menaces planent sur le mouvement féministe au Canada. Le droit d'avoir ou non un enfant est contesté. Les fondamentalistes estiment que les femmes n'ont aucune maturité morale et que leur véritable rôle consiste à s'occuper du foyer, asservies à l'autorité masculine.»

Malgré les menaces qui pèsent sur lui, «le mouvement féministe n'est pas très bien organisé», pense le Dr Morgentaler. «Le lobby anti-avortement est farouche... et bien financé. Tandis que les partisan-e-s du libre choix pensent que c'est déjà acquis.<sup>2</sup>»

Là-dessus, les opinions varient. Luce Harnois, coordonnatrice à la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), est convaincue que les appuis au mouvement *Pro-Choix* (regroupement des

gens luttant pour l'avortement sur demande) ont quintuplé depuis les dix dernières années. «Mais, évidemment, les acquis sont encore fragiles.» Et Mme Harnois raconte l'histoire récente d'une femme que les médecins de l'hôpital Royal Victoria ont refusé d'avorter et qui s'est vu référer à une clinique privée où on lui demandait 800 \$.

Les cliniques privées, les quelque 21 centres hospitaliers, les dix CLSC et les quatre centres de santé pour femmes où se pratiquent des avortements au Québec sont pour la plupart regroupés dans les grandes villes. Les femmes des régions rurales et périphériques n'ont quasi aucune ressource. Les adolescentes, encore mal renseignées sur la contraception, sont approximativement 50 000 chaque année à devenir enceintes au Canada<sup>3</sup>. Les critères des comités thérapeutiques sont bien souvent arbitraires. Alors qu'à la fin des années 70, sept hôpitaux montréalais offraient des services d'avortement tardif (au-delà de 14 semaines de grossesse), il n'y a plus maintenant que l'hôpital Sainte-Justine à le faire.

La relève des médecins qui acceptent de pratiquer l'intervention semble peu assurée. D'autre part, l'*Association des médecins pour la vie*, farouchement anti-avortement, regroupe le quart des omnipraticien-ne-s de la province. Elle travaille dur, entre autres, à sensibiliser les jeunes finissant-e-s à sa cause.

À Sainte-Thérèse, les militant-e-s Pro-Vie se sont levé-e-s de bonne heure pour faire élire les leurs au conseil d'administration<sup>4</sup>. Ils et elles ont sollicité parents et ami-e-s, utilisé le journal local et les feuillets paroissiaux, fait le tour des centres d'accueil et des églises, offert un service de transport à ceux et celles qui désiraient voter en faveur du «respect de la vie». C'est-à-dire pour la fermeture d'un service qui, dans les faits, pratiquait très peu d'avortements: six demandes sur 47 en 1983 (seul chiffre disponible), les autres requêtes ayant toutes été référées à l'hôpital de Saint-Eustache.

### La droite souffle

«L'affaire Sainte-Thérèse» se reproduira-t-elle ailleurs? Jacques Wilkins, président par intérim de la Fédération des CLSC du Québec, pense que non. «Il n'y a pas lieu de s'alarmer. Aucune menace du genre ne pèse sur les dix autres CLSC offrant actuellement des services d'interruption de grossesse. C'est un geste isolé. Quant aux menaces de poursuites, les Pro-Vie disent la même chose depuis cinq ans.<sup>5</sup>»

Les mêmes menaces ne troublent pas non plus Mme Harnois de la FQPN: «Elles paraissent plus effrayantes qu'elles ne le sont en réalité.» Si Mme Harnois se dit tout de même inquiète de la montée de Pro-Vie au Québec, elle l'est tout autant des «coupures budgétaires continues, du non-financement des centres de santé des femmes et de la non-reconnaissance de l'avortement comme un service essentiel.»

Quel est au fait l'avis de la population en

général, alors que le vent souffle à droite un peu partout en Amérique du Nord (Oui, la formule est éculée. Mais vraie.)?

Une certaine rumeur, qui plaît aux féministes, veut que les Québécois-es soient favorables au libre choix de l'avortement à 80 %. Or, lorsqu'on fouille l'étude d'où provient cette rumeur (effectuée en avril 1978 par le ministère des Affaires sociales du Québec), on découvre que moins du tiers de ce pourcentage est en faveur de l'avortement sur demande. Les autres répondant-e-s ne l'approuvent qu'à certaines conditions.

Selon un sondage *CROP/Globe and Mail* plus récent (mai 1985), 53 % des Canadien-ne-s seulement sont en accord avec l'énoncé «Toute femme désireuse d'être avortée devrait pouvoir l'être.» Les Québécois-es sont-ils plus ouvert-e-s d'esprit? Au même pourcentage que la moyenne canadienne, ils et elles le sont moins que les gens de Colombie-Britannique (59 %), mais quand même plus que la population des provinces atlantiques (41 %).

Apparemment, les Américain-e-s sont encore plus «réceptifs-ves» que nous. En 1982, 61 % d'entre eux acquiesçaient exactement au même énoncé. Pourtant, le président Reagan demandait l'été dernier à la Cour suprême de réviser la loi qui, depuis 1973, permet aux Américaines d'avorter librement.

Que se passera-t-il ici? Depuis déjà quelques années, les mandarins du pouvoir causent de plus en plus de dénatalité, et brandissent la menace d'une société vieillissante à brève échéance. Un pas de plus, et on nous entretiendra bientôt des bienfaits d'une politique nataliste.

Combien voulez-vous parier que, le moment venu, il ne sera pas bien vu de s'affirmer pro-avortement? Et que, dans leur propension à nous encourager à la maternité, les politiciens oublieront de mettre sur pied un vrai réseau universel de garderies? Qu'ils ne favoriseront pas très chaudement le maintien des femmes sur le marché du travail? Qu'ils mettront, par exemple, la pédale douce sur l'action positive et le «salaire égal à travail d'égale valeur»?

Ah! Sainte-Thérèse, priez pour nous! 

Lynda Baril est journaliste pigiste.

1/ Les *Real Women* (ou Vraies femmes), qui se disent 20 000 au Canada, ne semblent pas encore très présentes au Québec. Ce sont pour la plupart des mères de familles, qui s'objectent à l'avortement, au divorce, aux garderies, au salaire égal pour un travail d'égale valeur, à la présence des femmes dans l'armée, à la reconnaissance des droits des homosexuels... (Hélas!... pour elles: le droit de vote est déjà entré dans les mœurs.)

2/ Voir *LVR*, mars 1985.

3/ Données de l'Association canadienne pour le droit à l'avortement.

4/ Les Pro-Choix ne sont pas des lève-tard non plus. Une *Coalition pour le droit à l'avortement* est en train de se former au Québec. Tél.: (514) 598-2109.

5/ Cette fois-ci, Gilles Charron, de Sainte-Thérèse, a demandé au Conseil d'État des Chevaliers de Colomb de financer le coût des poursuites judiciaires. Début décembre, le Conseil n'avait pas encore répondu à la demande.